



ÉNERGIE ■ Des concours pour sensibiliser les élèves des écoles, collèges et lycées aux enjeux énergétiques

L'énergie de demain vue par les élèves

Le syndicat départemental d'énergie du Cher organise deux concours auprès des scolaires autour de la transition énergétique. Au-delà de l'aspect participatif, l'ambition est de réfléchir à l'énergie de demain.

Valérie Mazerolle
valerie.mazerolle@centrefrance.com

Dans la classe de Jean-Baptiste Molina, enseignant à l'école élémentaire des Macheaux, à Bourges, une longue frise, faite de photographies de paysages et d'animaux, court sur les murs. Images d'une planète dont tous, dans la salle, deviennent ou savent la fragilité. « Quand on grandira, ce sera à nous de prendre soin d'elle », avance ainsi, le doigt levé, Emre, élève de CM2.

Penser l'utilisation des énergies

Emre est un des visages de la classe qui va participer au concours Les Écoloustics, soutenu par l'Éducation nationale et décliné dans le Cher par le syndicat départemental de l'énergie (SDE18), acteur de la transition énergétique dans le département. L'idée étant, pour des élève



ECOLOUSTICS. Le concours propose de réfléchir aux énergies de demain en s'appuyant sur le modèle actuel, et en menant des recherches sur la production et la consommation d'énergie.

ves de CM1, CM2 et sixième, de penser l'utilisation des énergies dans leur commune pour les années et décennies à venir, de réfléchir aux modèles passé et actuel, et de dessiner, collectivement, une alternative sous forme de reportage.

Des visites d'installations (éoliennes, photovoltaïques, chaufferies au bois...) sont accessibles pour les aider à appréhender les enjeux de la transi-

tion énergétique.

À la clef de ce concours pour lequel les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 novembre : 300 euros (par niveau) pour des produits culturels ou de loisirs créatifs, et une participation, pour les classes lauréates, au concours national.

À travers ce défi, qui dépasse le cadre de la sensibilisation au développement durable, sujet sur lequel l'école des Mache-

reaux est particulièrement investie à travers le tri des déchets notamment, c'est ainsi autant un voyage dans le passé qu'une réflexion transversale, pluridisciplinaire, sur de nouveaux modèles qu'il s'agit de porter. Une manière de participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable et, plus largement, à l'éducation à la citoyenneté.

« Les enfants entendent parler de transition éner-

gétique, de protection de l'environnement. Ce concours permet de les associer aux enjeux que sont la production et la consommation d'énergies, et d'emmener, avec eux, leurs parents », note Ay-mar de Germay, président du SDE18, syndicat qui organise par ailleurs, depuis cinq ans, un autre concours, « Énergie » pour les collégiens et lycéens.

Technologies et techniques innovantes

Ayant pour vocation de valoriser les actions en lien avec l'énergie, celui-ci met en avant des projets faisant appel à des technologies ou techniques innovantes, et déclinant des actions de communication sur le développement durable. Parmi les réalisations déjà récompensées par le SDE18 : la construction d'un kart électrique au lycée Pierre-Émile-Martin, ou le voyage écologique en Inde des élèves de troisième du collège Jean-Renoir. ■

LES CONCOURS

LES ÉCOLOUSTICS

Élèves. Le concours, qui s'inscrit dans un cadre national, est destiné au cycle 3 (CM1, CM2, sixième).

Projet. Les élèves sont invités à traduire leur vision des énergies de demain par des réalisations sur divers supports (papier, audiovisuel, site internet...).

Inscriptions. Avant le 23 novembre auprès du SDE18 en envoyant le bulletin téléchargeable sur le site www.sde18.com.

Réalisations. La date limite d'envoi des réalisations est fixée au 12 avril.

Prix. La remise des prix (un par niveau de classe) aura lieu en mai. Un chèque de 300 euros sera remis, pour des produits culturels ou de loisirs créatifs. Les réalisations primées dans le Cher participeront à un concours national.

CONCOURS ÉNERGIE

Élèves. Le concours est destiné aux collégiens (5^e, 4^e, 3^e) et lycéens.

Projets. Les élèves sont invités à mettre en avant des technologies ou des techniques innovantes, des actions de communication sur le développement durable ou des études permettant de comprendre l'impact des actions humaines sur l'environnement.

Inscriptions. Transmettre les données chiffrées avant le 3 décembre aux services du SDE18 par courrier ou par mail. Le jury se réunira le 11 décembre pour débloquer les fonds.

Prix. Une enveloppe de 5.000 euros pour soutenir financièrement une ou plusieurs actions. ■

[Consulter l'article complémentaire paru sur le site du Berry Républicain.](#)

LE BERRY RÉPUBLICAIN
Mercredi 14 novembre 2018

